

**Déclaration
de l'Association Française des Victimes du Terrorisme (AfVT)**

Titre : Association Française des Victimes du Terrorisme

Sigle : AfVT

Objet : L'Association française des Victimes du Terrorisme (AfVT) fondée en 2009 a pour but d'apporter une assistance aux victimes du terrorisme ou à leurs familles, en France ou à l'étranger, et de défendre leurs intérêts, directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un collectif ou d'une association. Cette assistance est morale, administrative, financière, juridique, médicale, mémorielle ou autre. Elle s'adresse en priorité aux victimes françaises pour les événements survenant à l'étranger et à toutes les victimes pour les attentats survenant en France.

Siège : 2, rue Juliette Lamber, 75017 Paris

Personnes chargées de l'administration ou de la direction de l'association

Présidente provisoire : Madame Evelyne Mafouta, épouse Malonga, juriste,
tél 03 44 79 07 43, mobile 06 64 82 39 86, mail : evephysics@yahoo.fr
demeurant au 2, chemin de la Pontavesne, 60790 Val Dampierre
De nationalité française

Secrétaire provisoire : Madame Nathalie Fustier, consultante,
demeurant 15 rue Ferdinand Duval, 75004 Paris
De nationalité française

Trésorière provisoire : Madame Annick Perrine, femme au foyer,
demeurant 1, chemin d'Harcelay, 60410 Roberval
De nationalité française

Fait à Paris, le 14 avril 2009

Madame Evelyne Mafouta

